

A photograph of several young green seedlings with two leaves each, growing in a black plastic nursery tray. The seedlings are in various stages of growth, with some showing small green pods. The background is blurred, focusing on the plants in the foreground.

Participez
maintenant ou
déposez une idée
de projet!

**myclimate
et Migros**

**Protection du climat
au long de la chaîne de
création de valeur**

Fonds pour le climat M

Participer au fonds pour le climat avec une idée de projet ou en tant qu'entreprise.



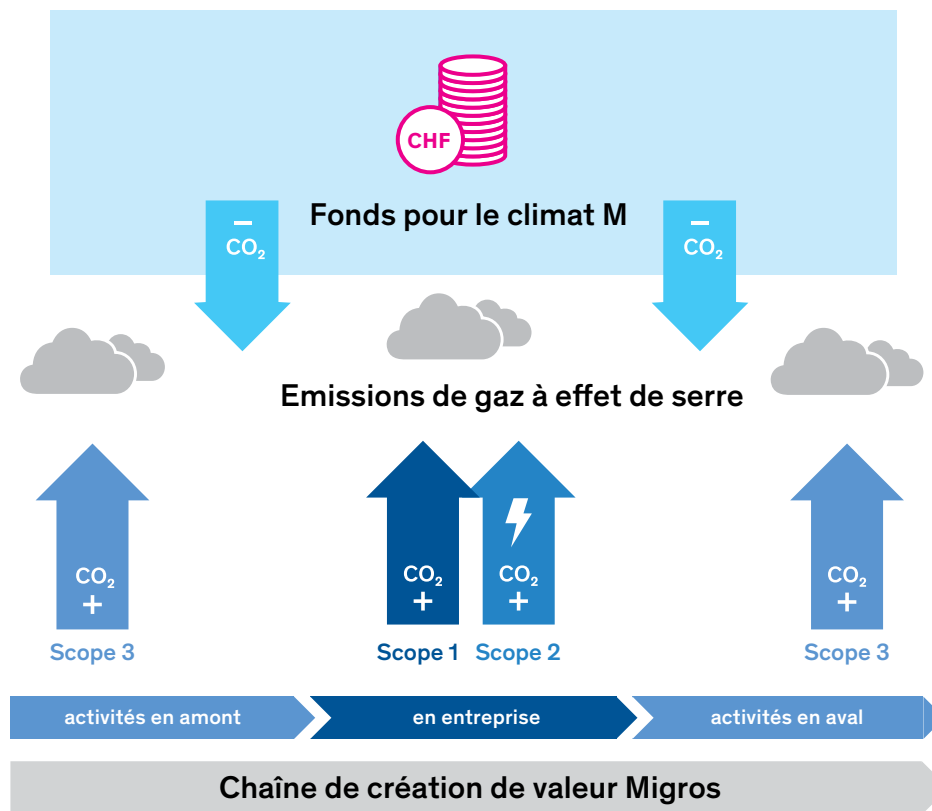
Tarifier les émissions de CO₂ et encourager une protection du climat efficace.

Fonds pour le climat M

Le Groupe Migros s'est fixé dès 2019, dans la Science Based Target Initiative (SBTi), des objectifs ambitieux de réduction du CO₂* d'ici 2030, en conformité avec l'Accord de Paris sur le climat. D'ici 2050 au plus tard, le Groupe affichera zéro émission nette. Le Groupe Migros souhaite aussi progresser en matière de protection du climat avec un bon exemple. Le fonds pour le climat M va soutenir

les objectifs climatiques scientifiques et ambitieux du Groupe Migros. Les moyens de ce fonds financeront des mesures pour la réduction des émissions de CO₂ au long de la chaîne de valeur. Les entreprises de l'ensemble du Groupe Migros et leurs fournisseurs disposent ainsi d'un instrument de financement qui permet de promouvoir une protection du climat efficace en Suisse et à l'étranger.

* On entend par là tous les gaz à effet de serre (équivalents CO₂).



Le fonds pour le climat M finance des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre tout au long de la chaîne de création de valeur de Migros (Scopes selon le Greenhouse Gas Protocol).

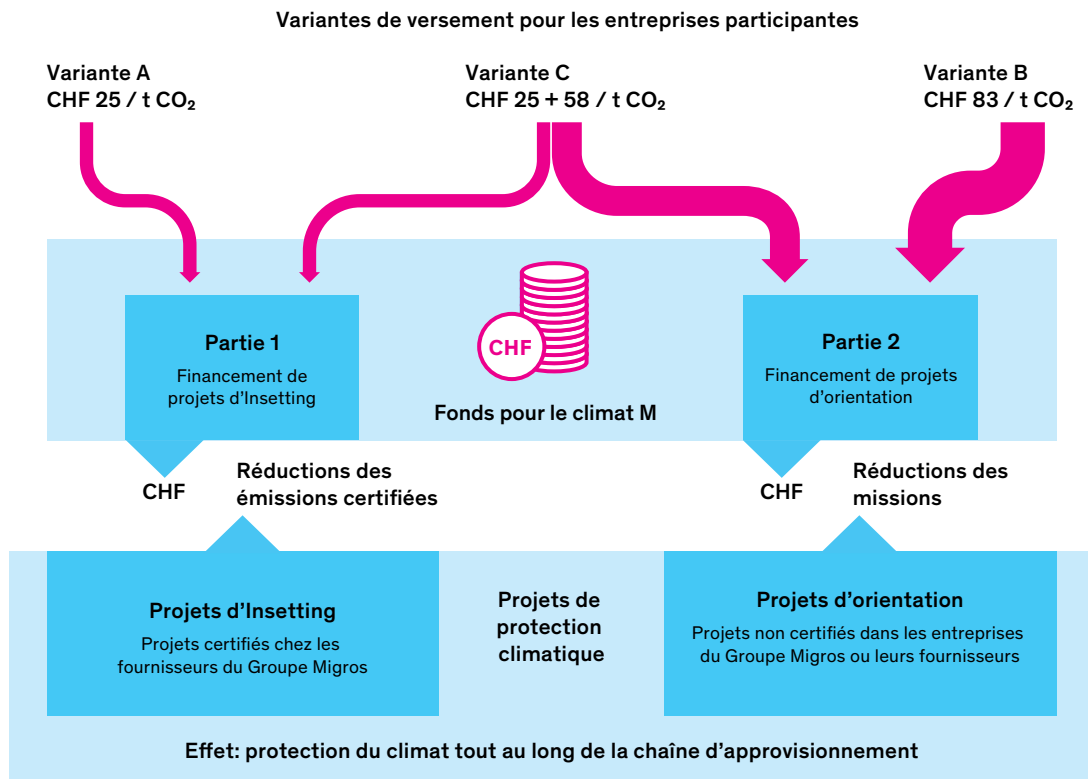
Comment fonctionne le fonds pour le climat M?

Le fonds pour le climat M est financé par la tarification des émissions de CO₂ au sein des entreprises du Groupe Migros ainsi que par les compensations des clients. Ces moyens financiers permettent de soutenir des projets de protection climatique développés spécialement pour le fonds, projets qui réduisent efficacement les émissions de CO₂ le long de la chaîne de valeur – en Suisse et dans le monde entier. Ces projets de protection climatique sont mis en œuvre conformément aux standards internationaux, et peuvent servir à compenser les émissions de gaz à effet de serre. Le mécanisme de financement du fonds M pour le climat contribue aussi lui-même à la baisse des émissions de CO₂. En effet, la tarification des émissions de gaz à effet de serre constitue une incitation financière du Groupe Migros pour réduire ces émissions en exploitant l'effet incitatif mesurable d'un tarif interne pour le CO₂.

Deux types de projet sont soutenus par le fonds pour le climat M:

1. Projets d'Insetting

Dans la partie 1, des projets de protection climatique sont financés pour les fournisseurs du Groupe Migros. La mise en œuvre se déroule selon les standards internationaux. Ces projets peuvent être utilisés par l'entreprise pour compenser (Insetting) les émissi-



ons tarifées. Ces projets sont généralement mis en œuvre à l'étranger.

2. Projets d'orientation

Dans la partie 2, des projets de protection climatique sont financés auprès d'entreprises du Groupe Migros ou chez ses fournisseurs – en Suisse et à l'étranger. Les projets d'orientation se caractérisent par une mise en œuvre simple, sans certification externe. Ils contribuent intégralement à atteindre les objectifs SBTi et ne peuvent pas servir de compensation.

Participation en tant qu'entreprise

La participation au fonds pour le climat M est ouverte à toutes les entreprises du Groupe Migros. Ainsi, les entreprises reçoivent la possibilité, grâce à la tarification des émissions de CO₂, de financer une protection efficace du climat tout au long de la chaîne de valeur par leurs propres moyens. Trois variantes de participation leur sont proposées. Les contributions sont versées par les participants dans le fonds pour le climat M à une fréquence semestrielle ou annuelle.

Trois variantes de participation:

Variante A – L'entreprise participante tarife ses émissions à 25 francs par tonne de CO₂. Cela permet d'exécuter des projets de protection climatique certifiés chez les fournisseurs étrangers. Ces projets peuvent être utilisés par l'entreprise pour la compensation (Insetting) des émissions de gaz à effet de serre selon l'étendue des émissions tarifées.

Variante B – L'entreprise participante tarife ses émissions à 83 francs par tonne de CO₂. Ce montant permet à l'entreprise ou ses fournisseurs suisses ou étrangers de réduire leurs émissions. Ainsi, l'entreprise contribue à atteindre les objectifs SBTi du Groupe Migros et exploite également l'effet incitatif du prix du CO₂ plus élevé.

Variante C – L'entreprise participante tarife ses émissions à 83 francs par tonne de CO₂ et combine les avantages des variantes A et B. Les 25 francs sont investis dans des projets de protection climatique certifiés, grâce auxquels l'entreprise peut compenser ses émissions (Insetting). Les 58 francs permettent aux entreprises et leurs fournisseurs de réduire leurs émissions de CO₂ en ayant également un effet incitatif.

Dépôt de projets

Conditions pour obtenir le soutien du fonds pour le climat M

Les idées de projet peuvent émaner des entreprises du Groupe Migros et de leurs fournisseurs. Tous les projets subventionnés par le fonds pour le climat M doivent respecter au moins les conditions suivantes.

- Réduction effective et mesurable des émissions de CO₂ sur la chaîne de création de valeur de Migros
- Contribution au développement durable
- Preuve que l'idée de projet n'aurait aucune chance d'être mise en œuvre en l'absence de la subvention

Pour les projets d'Insetting certifiés et mis en œuvre selon un standard reconnu, des exigences supplémentaires s'appliquent.

Comment ça marche?

Le fonds pour le climat M dépend de vos idées de projet! Contactez-nous si vous souhaitez déposer un projet potentiel. myclimate vous aide à évaluer votre idée de projet et vérifie si les conditions nécessaires sont réunies.

Vous trouverez de plus amples informations sur la soumission d'idées de projet et sur les conditions dans la demande de subvention à l'adresse myclimate.org/migros ou contactez-nous directement: m-klimafonds@mgb.ch

Exemples des projets fonds pour le climat M

Les axes de projet au long des chaînes de valeur du Groupe Migros sont nombreux. Par exemple, une organisation plus durable en matière de culture de matières premières comme le riz, le café ou le thé offre beaucoup de potentiel pour une protection du climat efficace avec des avantages socioéconomiques élevés.

En Suisse aussi, il existe des potentiels pour plus de protection du climat grâce à la structure intégrée du Groupe Migros, dans les coopératives, l'industrie et la logistique.



Culture du riz plus respectueuse du climat en Thaïlande

Projet d'insetting. Grâce au passage à une production de riz respectueuse du climat en Thaïlande, il est possible d'éviter de fortes émissions de méthane (gaz à effet de serre). Les rendements plus élevés améliorent les conditions de vie des agriculteurs.

Agroforesterie dans la culture du cacao en Côte d'Ivoire

Projet d'insetting. Grâce à la plantation d'essences d'ombre dans les cultures de cacao, il est possible de capter le dioxyde de carbone. La culture devient plus résiliente aux changements climatiques et les exploitations de cacao bénéficient d'un revenu complémentaire.



Système de chauffage et de climatisation respectueux du climat pour le Surseepark

Projet d'orientation pour une coopérative. Grâce à la technologie de pompes à chaleur, il est possible d'installer un système de chauffage et de climatisation respectueux du climat pour la coopérative Migros de Lucerne.

Production de fruits et légumes respectueuse du climat dans une serre suisse

Projet d'orientation chez un fournisseur Migros. En passant des énergies fossiles à des systèmes de chauffage à base d'énergie renouvelable, d'importantes économies de CO₂ sont réalisées.

Fonds pour le climat M et myclimate

Le fonds pour le climat M est géré en étroite collaboration entre myclimate et le Groupe Migros.

Dans ce contexte, myclimate est responsable de l'examen des projets, du calcul et de la surveillance des

économies de CO₂ ainsi que de la gestion du fonds. De plus, myclimate soutient les entreprises participantes sur demande pour le calcul de leurs émissions ou la révision des calculs existants.

Sur notre site web, vous trouverez de plus amples informations à propos du fonds sur le climat M et des services de myclimate: myclimate.org/migros



Participez au fonds pour le climat M!

M Klimafonds
Fonds climatique
Fondo per il clima
Climate fund

m-klimafonds@mgb.ch

Fondation myclimate
Pfungstweidstrasse 10
8005 Zurich, Suisse
T +41 44 500 43 50
info@myclimate.org

MIGROS
myclimate
shape our future